

# MANITOBA OMBUDSNOUVELLES



Bulletin de l'Ombudsman, de l'accès et de la protection de la vie privée

## EN SAVOIR PLUS SUR VOTRE DROIT À L'INFORMATION

Célébrez la Semaine Droit de savoir 2008 (voir les « Événements à venir » à la fin de ce bulletin, pour les endroits et les heures).

**Lundi 29 septembre** — Alasdair Roberts, professeur de droit et de politique publique, à l'université de Suffolk, à Boston, parlera de son livre, *Blacked Out: Government Secrecy in the Information Age*. Canadien, le professeur Roberts commente les problèmes de gouvernance, de droit et de politique publique et a gagné plusieurs prix pour son livre et ses publications.

**Mercredi 1<sup>er</sup> octobre** — Des personnalités des médias, d'autres chercheurs et professionnels de l'accès à l'information partageront leurs expériences et répondront à vos questions, à cet événement « Connaître votre droit à l'information ».



**Vendredi 3 octobre** — Suzanne Legault, adjointe au commissaire à l'information du Canada parlera de « Moderniser l'accès à l'information au Canada: de crieur public au village mondial... » Madame Legault possède une grande expérience dans la fonction publique fédérale, est avocate et engagée pour un gouvernement plus ouvert et transparent.

Pour plus d'informations sur le Droit de savoir :

- voir la page « Événements à venir » à la fin de ce bulletin
- visiter notre site Web, [www.ombudsman.mb.ca](http://www.ombudsman.mb.ca) (Page d'accueil de l'Accès et la vie privée, puis cliquer sur le bouton de gauche « Droit de savoir ») ; visiter le portail Web national, [www.righttoknow.mb.ca](http://www.righttoknow.mb.ca)

## L' OMBUDSMAN DU MANITOBA : HÔTE D'UNE CONFÉRENCE DES SERVICES CORRECTIONNELS

En septembre, l'Ombudsman du Manitoba et le Forum canadien des ombudsman (FCO) ont conjointement présenté la conférence « L'Ombudsman spécialiste : travailler derrière les murs de prison ». Plus de 30 membres du personnel ombudsmans et représentants supérieurs de ministères de partout au Canada se sont réunis à Winnipeg pour partager leur expertise dans le secteur des services correctionnels.

La conférence comprenait des sessions interactives pour explorer les enjeux qui affectent les personnes marginalisées de

notre société ; la prestation de services de santé mentale ; l'utilisation des pistolets Taser dans les centres correctionnels ; et les pratiques exemplaires de gestion.

Nous avons été heureux de recevoir monsieur Serge LeClerc (MAL de la Saskatchewan), à titre de conférencier principal. Il a partagé l'histoire de sa vie : les mauvais traitements, la toxicomanie, et la violence qui ont mené à 21 ans dans certaines des prisons les plus difficiles au Canada. Monsieur LeClerc a reçu un pardon national canadien en l'an 2000.

### Dans ce numéro

En savoir plus sur votre droit à l'information	1
L'Ombudsman du Manitoba : hôte d'une conférence des services correctionnels	1
Êtes-vous inscrit à la Journée des Prairies sur la confidentialité des renseignements médicaux, les 20 et 21 octobre ?	2
Nouvelle procédure actualisée de rapport d'enquête	2
Partager avec les municipalités partout au Manitoba	3
Enquête sur ce qui fonctionne	3
Événements à venir	4



## ÊTES-VOUS INSCRIT À LA JOURNÉE DES PRAIRIES SUR LA CONFIDENTIALITÉ DES RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX ET AUX ATELIERS, LES 21 ET 22 OCTOBRE ?

Le 21 octobre 2008, participez à la deuxième Journée des Prairies sur la confidentialité des renseignements médicaux, en sachant que la Presse canadienne a déclaré le premier évènement, tenu à Regina en 2007, « une rencontre pionnière sur la vie privée ».

Encore une fois, la Journée des Prairies sur la confidentialité des renseignements médicaux est organisée et co-présentée par l'Ombudsman du Manitoba et les bureaux des commissaires à la protection de la vie privée de l'Alberta et de la Saskatchewan. Cet évènement vise les professionnels de la santé et les employés et agents des gouvernements, des ORS, des divisions scolaires, des universités et des collèges.

Soyez assurés que les ateliers associés à la conférence du 21 octobre sont particulièrement importants pour vous, si vous êtes un agent ou un coordonnateur d'accès à l'information et de protection de la vie privée. Deux sessions successives, d'une demi-journée, seront : "A Privacy Impact Assessment (PIA) Primer" et "Advanced PIAs...When the Answers are Not So Clear."

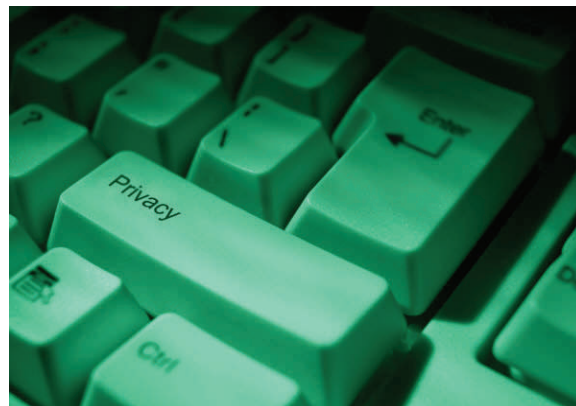
Voyez, parmi les nombreux experts invités à la conférence du 22 octobre, ces conférenciers manitobains :

- Landis Esposito, ORS de Winnipeg
- Irene Hamilton, Ombudsman

- Donna Kimpinski, ORS de Brandon
- D<sup>re</sup> Patricia Martens, *Manitoba Centre for Health Policy*
- Heather McLaren, Santé Manitoba
- Gail Mildren, Justice Manitoba
- Gail Perry, Ombudsman du Manitoba
- D<sup>r</sup> Paul Thomas, Université du Manitoba
- Vivian Salmon, ORS de Burntwood

L'honorable Kerri Irvin-Ross, ministre de la Santé et ministre de la Vie saine fera le discours d'ouverture aux délégués à la conférence.

Pour plus d'informations, y compris les détails d'inscription, voir : [www.verney.ca/phipd2008](http://www.verney.ca/phipd2008)



## NOUVELLE PROCÉDURE ACTUALISÉE DE RAPPORT D'ENQUÊTE

À la suite d'une enquête, le juge peut recommander des modifications aux programmes, aux politiques et aux pratiques du gouvernement, lorsqu'à son avis, de telles changements diminueraient la possibilité d'un décès dans des circonstances similaires.

Le rôle de l'Ombudsman a été de faire le suivi avec les agences et ministères du gouvernement provincial, les commissions ou les municipalités qui ont reçu des recommandations à la suite d'enquête.

L'Ombudsman contacte les organismes pertinents du secteur public impliqués, afin de déterminer quelles mesures ont été prises. Après la réception d'une réponse satisfaisante de chacun des organismes du secteur public impliqués, une lettre est expédiée au juge en chef du tribunal provincial, l'informant des réponses à chacune des recommandations faites dans le rapport

d'enquête. Les rapports d'enquête sont publiés sur le site Web des Tribunaux du Manitoba.

Tout récemment, afin d'offrir une plus grande transparence, le juge en chef a accepté que les lettres que nous lui adressons, faisant rapport des réponses des organismes du secteur public aux recommandations contenues dans les rapports d'enquêtes, soient publiées sur le site Web de l'Ombudsman.

Ce nouveau système de rapport commencera cet automne, à [www.ombudsman.mb.ca](http://www.ombudsman.mb.ca).





## PARTAGER AVEC LES MUNICIPALITÉS PARTOUT AU MANITOBA

Le public devrait être rassuré que les décisions prises par les organismes gouvernementaux seront justes et raisonnables. Mais de quelle façon le public peut-il mesurer l'équité et le caractère raisonnable d'une décision administrative? Et quelles lignes directrices sont offertes aux administrateurs gouvernementaux pour vérifier l'équité de leurs décisions?

Notre mandat en vertu de la *Loi sur l'Ombudsman*, de promouvoir une administration équitable, comprend la révision des pratiques administratives des gouvernements municipaux. Notre Bureau est une ressource pour les municipalités qui travaillent à améliorer des pratiques administratives équitables qui résisteront à l'examen du public.

En juin 2008, notre Bureau a accepté des invitations à assister aux réunions annuelles de l'Association des municipalités dans les districts du nord, du sud et du centre, dans toute la province.

En septembre, nous nous sommes engagés dans une tournée de sept collectivités, à Glenella, Minnedosa, Powerview-Pine Falls, Roblin, St. Malo, Somerset et Virden, pour nous adresser aux membres de l'Association des administrateurs municipaux.

En octobre, l'Ombudsman Irene Hamilton et une équipe de collègues rencontreront le public et des organismes du secteur public, y compris les gouvernements municipaux et les districts d'aménagement, dans le centre du Manitoba et la vallée Pembina. Parmi les sujets discutés seront nos ressources sur l'obligation administrative de rendre compte.

Notre Bureau est encouragé par l'intérêt que ces organismes, ces gouvernements et ces collectivités démontrent envers la promotion de pratiques administratives équitables, et pour en apprendre plus sur l'Ombudsman du Manitoba.



### Saviez-vous...

*Notre bureau de Brandon déménagera le 1<sup>er</sup> octobre 2008... Même édifice, différent étage  
La nouvelle adresse est 1011, ave. Rosser, bureau 202, Brandon (Manitoba) R7A 0L5*

## ENQUÊTE SUR CE QUI FONCTIONNE

Cet automne, notre Bureau et un étudiant à la maîtrise à la Faculté en travail social commençons un projet « d'enquête de satisfaction » dans les organismes de protection de la jeunesse.

Une enquête de satisfaction est un processus qui cible les succès identifiés. Premièrement, vous identifiez ce qui fonctionne dans un organisme. Une fois ceci accompli, vous pouvez comprendre ce qui rend ces succès possibles. Vous utilisez ces succès à titre de modèles pour découvrir ce qui peut être fait pour améliorer un ou des organismes. Vous pouvez alors concevoir une stratégie de



croissance positive.

Le processus d'enquête se déroulera sur les quelques prochains mois, auprès de jeunes impliqués dans les organismes de protection de la jeunesse. Le projet utilisera les expériences et les paroles réelles des jeunes en famille d'accueil, pour fournir des informations sur ce qui fonctionne, pourquoi et comment cela fonctionne.

Nous ferons rapport sur ce projet dans notre rapport de progrès sur *Strengthen the Commitment: An External Review of the Child Welfare System*. Renforcer l'engagement : une révision externe des organismes de protection de la jeunesse.

**Bureau de Winnipeg**

500, av. Portage, bur. 750  
Winnipeg (Manitoba) R3C 3X1  
Téléphone : 204-982-9130  
Télécopieur : 204-942-7803  
Sans frais au MB : 1-800-665-0531

**Bureau de Brandon**

1011, av. Rosser, bur. 202  
Brandon (Manitoba) R7A 0L5  
Téléphone : 204-571-5151  
Télécopieur : 204-571-5157  
Sans frais au MB : 1-888-543-8230

**SITE WEB : [www.ombudsman.mb.ca](http://www.ombudsman.mb.ca)**

**ÉVÈNEMENTS À VENIR**

- 29 septembre 2008** – Présentation sur le Droit de savoir, admission libre, Professeur Alasdair Roberts, "Blacked Out: Government Secrecy in the Information Age", University de Winnipeg, salle Eckardt-Gramatte Hall, 15 h 30 – 16 h 30.  
*Aucune inscription préalable*
- 1<sup>er</sup> octobre 2008** – Présentation sur le Droit de savoir, admission libre, "Know Your Right to Know", Place Portage, Edmonton Court, midi – 13 h.  
*Aucune inscription préalable*
- 3 octobre 2008** – Présentation sur le Droit de savoir, admission libre, Adjointe au commissaire à l'information du Canada, Suzanne Legault, « Moderniser l'accès à l'information au Canada: de crieur public au village mondial... », Collège universitaire de Saint-Boniface, salle 1531  
*Aucune inscription préalable*
- 15 octobre 2008** – Réunion casse-croûte, "Responding to the Ombudsman's Recommendations under FIPPA and PHIA",  
*Pour les agents et coordonnateurs d'accès à l'information et de la protection de la vie privée - pour s'inscrire, appeler 204-982-9139*
- 21 octobre 2008** – Ateliers associés à la Journée des Prairies sur la confidentialité des renseignements médicaux, Delta Winnipeg, 350, av. St. Mary  
*Pour les agents et coordonnateurs d'accès à l'information et de la protection de la vie privée*
- 22 octobre 2008** – Journée des Prairies sur la confidentialité des renseignements médicaux, Delta Winnipeg, 350, av. St. Mary  
*Pour les agents et coordonnateurs d'accès à l'information et de la protection de la vie privée, tous les professionnels et organismes de la santé, le personnel des gouvernements provincial et municipaux, les divisions scolaires, les universités*  
*Pour plus de renseignements et pour inscription aux événements de la Journée des Prairies sur la confidentialité des renseignements médicaux : <http://www.verney.ca/phipd2008>*
- 19 novembre 2008** – Réunion casse-croûte, "Amendments to FIPPA and PHIA",  
*Pour les agents et coordonnateurs d'accès à l'information et de la protection de la vie privée - pour s'inscrire, appeler 204-982-9139*

Pour vous abonner ou faire retirer votre nom de la liste de distribution de Ombudsouvelles, veuillez envoyer votre adresse courriel à [ldandrade@ombudsman.mb.ca](mailto:ldandrade@ombudsman.mb.ca)